États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M11e LaMarsh, membre du conseil privé de la reine, -«Données des Programmes sur la protection contre la radiation», volume 2, nº 6, juin 1964. (Versions française et anglaise)

Par M. Lamontagne, membre du conseil privé de la reine,-Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 1er avril 1964, demandant copie de toute correspondance et de tous télégrammes et autres documents échangés entre le gouvernement et toute autre organisation ou service de l'État, et toute autre personne, groupe, ou organisation depuis le 20 décembre 1963 relativement au Bill C-130 de la 1re Session du 26e Parlement intitulé «Loi pourvoyant aux Réclamations des Indiens».—(Avis de motion portant production de documents nº 59)

Par M. Sharp, membre du conseil privé de la reine,-Arrêté en conseil C.P. 1964-1275, en date du 13 août 1964, autorisant en vertu de l'article 21A de la Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation, le financement à long terme, par la Société d'assurance des crédits à l'exportation, de la vente par la Dominion Steel and Coal Corporation, Limited, Sydney, Nouvelle-Écosse, de rails et d'accessoires de voie ferrée en acier à la Ferrocarril Del Pacifico, S.A. de C.V., Guadalajara, Jalisco, Mexique, conformément à l'article 21B de ladite loi, chapitre 105, S.R.C., 1952, modifiée en 1960-1961. (Texte anglais)

A six heures du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à lundi prochain, à deux heures de l'après-midi, suivant l'ordre adopté le vendredi 26 juin 1964.

ALAN A. MACNAUGHTON